MARDI, 13 Novembre 1888.

ACTUALITES.

Il y a 120,000 canadiens dans le Massachusetts soit 56,000 de plus qu'en 1885.

$48,000 sont souscrites pour le carnaval de Montréal sur le $25,000 demandées.

Trois canadiens-français du New-Hampshire ont été élus députés à la Législature. Bravo!

Léon XIII a ajourné au mois d'août toute décision finale sur le partage des biens des Jésuites.

C'est ce soir qu'à lieu à Montréal la démonstration Taillon. Nous avons reçu des invitations.

M. Mercier vient de destituer, sans motif apparent, M. Gagnier, régistrateur de Chateauguay.

La clôture de la navigation à Québec et à Montréal est proche. Les steamers en partance en sont à leur dernier voyage.

La *Patrie* préfère l'entrée de M. Balfour dans le cabinet d'Ontario à celle d'un canadien-français. Tous patriotes, ces cordeliers nationaux.

On dit que vu son grand âge, Chiniquy va cesser ses travaux de mission et planter sa tente à Montréal où les presbytériens lui feront des rentes.

La *Minerve* annonce que la *Presse* est devenue la propriété d'un syndicat dont l'hon. M. A. Duimet et M. Nantel, M.P., sont les principaux membres.

Les terreneuviens qui désirent l'entrée de leur pays dans la confédération canadienne viennent de faire élire un des leurs contre le chef du mouvement contraire.

Le Club National de Montréal est tellement désemparé que la *Patrie* pleurniche et en appelle au dévouement de ses membres pour le remettre sur ses roulettes.

La majorité réelle de Harrison est de 77 voix. Le *solid south* d'autrefois va rejoindre les choses d'antan par le fait de la Virginie Occidentale arborant les couleurs républicaines.

En octobre dernier, 492 personnes sont mortes à Montréal. Les fièvres typhoïdes, la diphtérie, la pthisie et la rougeole figurent amplement sur ce bilan mortuaire.

Une nouvelle école catholique séparée vient d'être ouverte au Nord-Ouest, en vertu d'une proclamation officielle. L'*Etendard* est prié d'annoncer le fait en caractère aussi noir que le fond de son âme.

Au risque de faire briser ses vitres par les nationaux du faubourg Québec, le *Monde* a exposé hier dans ses vitrines les portraits de l'hon M. Mercier et de l'hon M. Laurier publiés par l'*Electeur* de samedi dernier.

Le sénateur Trudel, dans le récit de son voyage au Nord-Ouest, a oublié de dire que Messeigneurs Simmons et d'Erbonnez avaient refusé sa visite. Quand la mémoire s'en va, bien des choses s'en vont à la suite. Un peu d'Asile St. Jean de Dieu serait de saison.

On croit que le cabinet irresponsable de Harrison sera composé comme suit: Sherman, Secrétaire d'Etat; Miller, Sec du Trésor; Spooner, Procureur-Général; Swift, Maître Général des des Postes; S. Quay, Sec. de l'Intérieur; S. Alger, Sec. de la guerre, et Long, Sec. de la Marine. C'est une forte combinaison.

On nous informe de Québec que M. Mercier se prépare à congédier du service civil tous les employés qui ont des dettes. Il prétend que les saisies continuelles opérées sur les salaires sont une nuisance et une perte de temps. Cette décision n'atteindra pas les nationaux: tous ils ont eu la faculté de payer les leurs avec les miettes tombées de la table du parti de l'économie.

M. Guillaume Bresse est aussi malheureux que les bons bourgeois du Marais enrolés forcément ou par gloriole dans l'ancienne garde de Paris Après avoir payé en deniers tout neufs son entrée au Conseil, il a cru qu'un voyage en Europe le reposerait de ses travaux de la session dernière; mais M. Mercier qui craint encore d'être en minorité au Conseil, lui a intimé l'ordre de ne pas s'éloigner. Oh! les honneurs! Soyez savetier de nouveau et de nouveau vous serez heureux

Au cours d'un long commentaire sur la campagne si valeureusement entreprise par le *Canada* pour obtenir que les canadiens français soient représentés dans le cabinet d'Ontario, le *Journal de Québec* dit:

"Nous admettons qu'il ne faut pas susciter les races les unes contre les autres, mais dans les gouvernements populaires il ne faut point faire d'exclusion, un vote en vaut un autre, et les divers éléments se valent. Si donc on veut développer le sentiment canadien, il faudra donner à toutes les forces vives de la société l'occasion d'être contentes du régime que nous avons. Si toutes les races sont également respectées, si on leur laisse à toutes leurs légitimes aspirations, on peut croire qu'elles s'attacheront profondément à une forme de gouvernement qui leur garantira tous leurs droits."

LA MAIRIE

Le *Citizen* de samedi dernier place la question de la mairie sous un nouveau jour, qui n'est ni le vrai ni le bon. Le *Canada* ayant jugé à propos de publier plusieurs entrevues—obtenues par son reporter—avec les principaux citoyens d'Ottawa, dont la plus grande partie s'est prononcée pour la candidature d'un Canadien-Français, cela a eu le don de causer de vives alarmes à notre confrère de la rue Queen.

Nous nous rappelons fort bien le temps où le *Citizen* voyait d'un meilleur œil les candidatures françaises à Ottawa. C'est qu'alors celui qui dirige accuellement ce journal avait à compter avec l'influence française locale pour arriver lui-même à ses fins.

Le besoin rend les cœurs bien généreux, mais les services rendus sont bientôt oubliés.

Le *Citizen* prétend que le futur maire devra posséder des *qualifications* extraordinaires ou, pour le moins, au-dessus de la moyenne.

Nous acceptons volontiers cette condition qu'on veut rendre arbitraire, et *sine quâ non*, seulement lorsqu'il s'agit d'une candidature canadienne-française.

D'après les opinions émises par les différentes personnes influentes visitées par notre reporter, les canadiens-français paraissent fermement décidés à présenter, cette année, un candidat français. Nous partageons entièrement ces opinions et nous sommes fiers et heureux de dire que nous avons parmi nous autant d'hommes capables de remplir les fonctions de la mairie que n'importe quelle autre nationalité n'en possède; des hommes qui feront honneur à cette charge civique avec autant de dignité, de savoir et de tact que qui que ce soit. Ce ne sont certes pas les hommes qui manquent. Le passé prouve amplement que ceux de nos nationaux d'Ottawa qui ont occupé des positions responsables, tant au Conseil de Ville qu'à la Chambre des Communes, l'ont fait avec autant d'honneur pour la ville que leurs collègues d'autre origine. Notre confrère peut être parfaitement à l'aise de ce côté-là: les canadiens-français auront un candidat à la mairie tout aussi acceptable pour tous que ceux qui pourraient nous arriver par l'intervention du *Citizen*.

Le candidat sur lequel s'arrêtera notre choix possèdera tous les attributs qui en feront un maire parfaitement apte à nous bien représenter aux points de vue social et civique.

COQUELIN

N'ayant pas eu la bonne fortune d'entendre M. Coquelin, je m'en plaignais à deux ou trois de mes amis lorsque l'un d'eux me demanda si j'avais sous la main la biographie du célèbre artiste. J'ouvris l'histoire des Trois-Rivières et lui fis lire les lignes suivantes:

"Eodem anno, 1649, 14 novembris, baptizari cum ceremoniis duos infantes ex patre Aminisk 8 at et matre Ministinok 8e natus uni nomen impositum est Joannes alteri Anna. Patrini fuerunt Jean Malebrier et Nicolas Quoquelin. (Régistre de la paroisse des Trois-Rivières)

En français: "Cette année 1649, le 14 novembre, j'ai baptisé avec les cérémonies de l'Eglise deux enfans dont le père est Aminisk 8 at et la mère Ministinok 8e, et les ai nommés Jean et Anne. Les parrains furent Jean Malebrier et Nicolas Quoquelin."

Ailleurs, j'ai vu son nom écrit "Coquelin" ce qui est plus correct, mais le missionnaire qui dressa l'acte ci-dessus portait évidemment son attention sur les deux noms algonquins, car ils sont correctement épelés.

Nicolas Coquelin demeura aux Trois-Rivières jusqu'à 1653. A cette date, nous avions la guerre des Iroquois et par surcroit de malheur le cardinal de Mazarin, trop occupé de la politique européenne et surtout parisienne, nous laissait sans défense aux prises avec ces désagréables voleurs de chevelures. Coquelin fit comme plusieurs autres, dont je pourrais citer les noms: il retourna en France, dégouté de notre aplatissement. Je l'approuve et j'en ferais autant si nous retombions si bas. Seulement, après deux siècles et demi d'absence, personne ne me reconnaitrait dans le pays de mes ancêtres. Ce serait bien désagréable.

Je suppose que le Coquelin du Canada est devenu l'ancêtre du Coquelin de la Comédie Française. Si ce n'est pas un fait prouvé, raison de plus pour en parler.

D'ailleurs, nous avons des raccordements nombreux avec les grands noms du théâtre français. La mère de Molière était, dit-on, une Cressé. Les Cressé (excellents chanteurs) habitaient la province de Québec dans le temps où l'on joua le *Mysanthrope* pour la première fois à Paris. Un écrivain prétend que la mère de Molière se nommait Boutet. Eh bien! depuis 1640, la famille Boutet a donné à Québec un mathématicien, quelques scribes, un membre du Parlement.

Rappelons-nous que Simon Baron parcourut la Nouvelle-France, du Cap Breton au Sault Sainte-Marie, dès les années 1628 1650; ce voyageur était peut être l'oncle du fameux acteur Baron, qui contribua le plus, avec Molière, à fonder la Comédie Française.

Racine a fait des tragédies, mais Racine, qui s'établissait au Château Richer vers 1635 a fait une famille qui nous donne à présent deux cents miliciens.

Méseray l'historien, devait être cousin germain du garçon qui s'est fixé près de Québec il y a deux cent cinquante ans et qui survit dans sa descendance.

Boileau est aussi un vieux nom canadien—que porte de nos jours un écrivain— passablement satirique.

Je ne vous dirai pas que je descends du maréchal Soult puisque ce brave guerrier qui faisait de certains discours est venu au monde trop tard pour prendre le pas sur moi, mais Soult et Sulte c'est le même nom...et alors...c'est comme Smith et Smyth.

Chartier, le célèbre poète qui prêtait sa plume à Jeanne d'Arc, a laissé parmi nous d'illustres descendants—directs et inconstestables.

Roger Bacon pouvait être l'oncle de Gilles Bacon, voyageur intrépide, découvreur d'une partie de nos grands lacs, ensuite habitant de la côte de Beaupré et dont la famille est vivante et grouillante aujourd'hui. Roger ne peut pas en dire autant de la sienne.

N'avons-nous pas des Lemercier, qui peuvent s'écrier, avec Népomucène Lemercier:

Le trident de Neptune est le sceptre du monde!

Quand Le Sage écrivait *Turcaret* et *Les mariages au Canada* et le *Chevalier Beauchêne*, savait-il qu'il serait lu par les Le Sage de Québec et de Montréal?

Dancourt, en son vivant acteur et auteur dramatique renommé peut se reconnaître dans les Dancourt du Bas-Canada. S'il refuse, je le biffe de mon article.

N'avons-nous pas eu quatre Alexandre Dumas: l'un huissier, l'autre facteur de la poste, un troisième notaire, et un membre du parlement. Tous gens de plume et hommes de lettres en leur sens.

Sans y penser, M. Coquelin approchait, en venant ici, de ses parents et connaissances. A tout instant, j'eusse pu lui crier: "Vous brûlez! L'homme que vous venez de frôler dans la rue porte l'un des noms glorieux que vous faites aimer du public par la puissance du talent qui vous distingue." Il eut été beau de voir le Coquelin actuel serrant la main de Racine et faisant des quolibets avec Baron.

J'oubliais Jacques Grasset de Saint-Sauveur, né à Montréal, fils d'André Grasset et de Josette Quesnel-Fonblanche. Il a assez écrit pour mériter un souvenir.

Mais tout cela ne me console pas de n'avoir pas vu Coquelin—et c'est pourquoi j'essaie de rire.

BENJAMIN SULTE.

Affaires des Ecoles Séparées

III.

A notre humble avis si, toutes informations prises, aucun Docteur de l'Eglise n'a jamais dit le contraire—ce n'est pas à un Bureau laïc de diriger et de contrôler en tout l'éducation qui se donne aux enfants dans les écoles catholiques. Les parents n'ont jamais eu l'intention de donner un tel droit à messieurs les commissaires; car en aucun cas ils ne sauraient leur donner un tel droit. S'il y a usurpation, ce n'est point du côté du prêtre qui garde sur les enfants, les maîtres, les parents et les commissaires eux-mêmes le droit de surveillance et de contrôle pour tout ce qui n'est point d'administration purement temporelle dans les écoles catholiques, mais du côté de certains membres du Bureau qui veulent s'arroger au nom de l'Eglise et des parents des droits que ni l'Eglise ni les parents catholiques ne leur ont jamais reconnus et ne leur reconnaitront jamais.

Si le Bureau réclame pour lui seul l'administration temporelle des écoles dont il est responsable aux parents, il est dans son droit. S'il veut donner ses contrats d'ouvrage matériel à telle personne plutôt qu'à telle autre, pourvu qu'il n'y ait aucun inconvénient pour la reputation des maîtres ou les mœurs des enfants, personne ne s'en occupera. Qu'il fasse ses conditions d'engagement avec les instituteurs et qu'il y tienne chaque fois que le droit et l'équité ne lui feront pas un devoir de consentir à certaines modifications, il n'y a là rien que de juste. Qu'il s'assure par quelque officier recommandable, ou mieux par les commissaires eux-mêmes, que rien ne trouble les maîtres ni les élèves dans l'accomplissement de leurs devoirs, qu'il vote des récompenses pour exciter l'émulation des enfants, qu'il s'intéresse même vivement à tous leurs progrès, il n'y a rien là que de très légitime et de très louable. Qu'il tâche, surtout, de trouver les meilleurs instituteurs possibles et de les aider et de les encourager, autant qu'il le pourra, à bien s'acquitter de leurs fonctions et tous les catholiques lui en seront reconnaissants, les prêtres plus que tous les autres.

Mais si le Bureau à la prétention de qualifier lui-même les maîtres, de tracer indépendamment de toute autorité le programme des études, de distribuer comme il l'entend les bonnes notes et les récompenses et de faire les fonctions de maître d'école, il se rendra odieux aux instituteurs et ridicule au jugement de tout homme sensé, ce qui n'est jamais un droit pour personne, finalement il s'exposera à toutes sortes d'ennuis et de la part des instituteurs, et de la part des parents, et de la part du pouvoir civil et de la part de l'autorité religieuse.

Ceux qui ne sont point catholiques comme ils doivent l'être ce ne sont donc pas les prêtres qui ont le malheur de penser et de dire qu'un Bureau des écoles se trompe sur ses droits et ses devoirs et qu'il est obligé de mettre plus de soin à l'administration du temporel pour laquelle surtout il est constitué et pour laquelle seulement on peut le juger nécessaire; ce ne sont pas ceux qui ne reconnaissent point au Bureau la plénitude du pouvoir d'enseignement et de direction sur les maîtres et les élèves des écoles catholiques; ce sont ceux au contraire qui voudraient confisquer au profit d'un bureau laïque quelqu'il soit le droit inaliénable des parents chrétiens et de l'Eglise catholique à l'éducation de tous leurs enfants, ce sont ceux qui veulent sans mission remplacer les instituteurs religieux dans les saintes fonctions qui leur sont données à la fois par l'Eglise et par la confiance des parents chrétiens auxquels ils sont principalement responsables de l'accomplissement de leur devoir; ce sont ceux enfin qui voudraient en sécularisant dans une certaine mesure nos écoles catholiques nous préparer, malgré l'Eglise et malgré les parents catholiques, une génération qui ne saurait bientôt plus qu'un bon catholique doit avoir à cœur de s'instruire parfaitement de sa religion et d'en pratiquer tous les devoirs, y compris l'assistance aux offices et la fréquentation des sacrements.

Ce qui est d'un catholique ignorant ou malintentionné, c'est de vouloir toujours dans les matières d'éducation mettre en opposition les droits de l'église et ceux des parents, les prêtres qui représenteraient l'église et d'autres hommes qui représenteraient les parents; comme si les parents avaient des droits contraires à ceux de l'église et l'église des droits contraires à ceux des parents! comme si le prêtre n'était pas le guide choisi de Dieu pour diriger les pères et mères de famille dans l'œuvre si sainte, mais si difficile de l'éducation de leurs enfants, et par conséquent aussi tous ceux qui remplissent en leur lieu ces importantes fonctions!

RAPHAEL.

A continuer.

Nouvelles Supplémentaires

M Tarte va passer quelques mois en Europe.

Le droit par mille pieds de bil et exporté a été porté de $2 à $3.

Demain, jour d'Action de Grâces, notre journal ne paraîtra pas.

On dit que l'école militaire de St. Jean sera transportée à Chambly.

L'*Evening Journal* propose à son tour M. Benson M. P. P. pour succéder à l'hon. M. Pardee dans le cabinet d'Ontario.

M. Nazaire Levasseur, de Québec, un des capitaines du 9ième Bats-Ueu, a été nommé sous-greffier de la Législature du Nord-Ouest.

Les membres du Club Libéral de Toronto ayant à choisir entre la Fédération Impériale, l'Annexion et l'indépendance ont opté pour cette dernière forme.

Nous recevons chaque jour de toutes les parties d'Ontario des félicitations et des remerciements au sujet de notre campagne en faveur d'un ministre français à Toronto. Le *Progrès*, de Windsor, rédigé par M. Pacaud, député libéral, a publié un article à ce sujet.

On pense que la prochaine réunion des trésoriers provinciaux chargés de régler les comptes pendants entre la Domination et les provinces de Québec et d'Ontario aura lieu à la fin du present mois. Le sous-ministre des finances travaillera activement à la préparation des comptes, afin que cette réunion ait lieu le plus tôt possible.

Nous voyons dans le *Gaulois*, de Paris, du 30 octobre, qu'un grand nombre de Canadiens-français, appartenant au département de Québec, à la presse et aux professions libérales, se trouvant dans ce moment à Paris, se proposaient d'offrir, le 3 novembre, à M. de Lesseps, un banquet qui serait comme le prologue des réceptions qui attendent au Canada l'illustre Français, lors de son prochain voyage.

Le nouveau pont des Chaudières

MM. Rousseau et Mathers, de la Montreal Bridge Company, ont signé avec le département des travaux publics un contrat pour le nouveau pont en fer qui doit remplacer le pont suspendu des Chaudières à Ottawa.

Le contrat est pour $30,000. Le pont sera rigide et d'une seule portée qui aura 236 pieds. Sa largeur sera de 45 pieds. Il pourra porter un poids de 236 tonneaux

L'échevin Rousseau dit que le pont sera construit dans les ateliers de sa compagnie à Hochelaga où il emploie actuellement plus de 60 ouvriers.

La pose du pont se fera sans échafaudage et sans interruption dans le trafic. La Montreal Bridge Company construit actuellement une allonge de cent pieds à ses ateliers.

AVIS

Province de Québec }
District d'Ottawa, }

Une session de la Cour du Banc de la Reine, ayant juridiction criminelle dans la dite Province, se tiendra au Palais de Justice, à Aylmer, dans le dit District d'Ottawa, le DIXIEME jour de DECEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi. En conséquence, je notifie et avertis tous Magistrats, Juges de Paix, Constables, Huissiers et tous autres ministres de la Justice, dans le dit District, dont le devoir est de paraître devant la dite Cour, d'être là et alors présents en personne, pour obéir aux ordres qui leur seront donnés.

LOUIS M. COUTLEE,
Sherif

Bureau du Shérif,
Aylmer, 13 nov. 1888.

SOUMISSIONS DEMANDEES POUR BOIS DE CHAUFFAGE

DES SOUMISSIONS seront reçues au Bureau du Sherif à Aylmer jusqu'au 15è jour de décembre prochain à midi pour cent cordes de bon bois dur sain et vert. Les soumissions devront spécifier le prix par corde de chaque qualité séparément. Le bois dur à être de trois pieds et demi de la coupe à la pointe, tout fendu et devra être livré au Palais de Justice à Aylmer le ou avant le 28è jour de Février prochain Chaque sorte de bois sera cordé séparément. Toute soumission pour érable seulement aura la préférence. Des sûretés seront requises pour le dû accomplissement du contrat.

Aylmer 9 novembre 1888.

LOUIS M. COUTLEE
Shérif

Vente a l'Encan
— DE —
LIVRES DE CREDIT

Dans l'affaire de
LABBÉ & ST JEAN.

Seront vendus par encan public à mon bureau, No 46, rue Sparks, Ottawa,

SAMEDI, le 17 Novembre 1888

Les livres de dettes appartenant à la succession des faillis susnommés se montant comme il appert à $1,348.55.

Ces dettes consistent en bons d'hommes de chantiers, sur les maisons faisant le commerce de bois dans ce district.

On peut les voir à mon bureau.

Vente à 10 h a.m.

I. B. TACKABERRY,
Encanteur.

P LARMONTH,
Syndic.

Ottawa, 13 nov. 1888.

CHEAPSIDE

Gants de Kid pour Dames.
Gants de Kid pour Dames.
Gants de Kid pour Dames.

Bons Gants de Kid, 4 Boutons, 50 cts.

Gants de Kid bruns, 4 Boutons, 50 cts.

Gants de Kid marron, 4 Boutons, 50 cts.

Gants de Kid foncés, 4 Boutons, 50 cts.

Gants de Kid noirs, 4 Boutons, 50 cts.

Les meilleurs Gants fabriqués pour le prix, en Canada.

Gants de Kid à 4 Boutons, avec couture sur le dos, qualité supérieure, 75 cts.

Dans toutes les plus fraîches nuances; nouvellement reçus.

Nouveaux Gants Suedois, 4 Bouton, qualite superieure, 85 cts.

Gants de Kid Extra, avec fermoir a patente $1.15.

Chaque paire garantie de première classe ou l'argent est remis; nous n'avons pas de maison mère qui nous fournit du vieux stock, Vous pouvez compter sur nous pour vous procurer des articles dans les derniers goûts.

Le magasin de Gants a meilleur marche est le Cheapside

Des Gants de Kid nouveaux ne peuvent etre trouves ailleurs.

Defiez-vous des marchandises qui ne sont rien autre chose que des entrepots de vieilles marchandises.

CHEAPSIDE
RUE SPARKS.

Poëles de Passage,
Poëles de Salles à Diner,
Poëles de Magasin en grande variété,
Poëles à Charbon,
Chaudières à Charbon,
Zinc, Mine, Vernis à tuyaux,

En Gros et en Detail.

E. G. LAVERDURE & CIE.

JOS. FORTIER
EPICERIES EN GENERAL
Coin des rues Cumberland et Clarence.

Constamment en magasin les épiceries, thés et cafés de toutes sortes à des prix raisonnables. Venant d'ouvrir ce nouveau poste de commerce je sous gné compte sur l'encouragement du public.

AVIS SPECIAL

Ayant déménagé dans un local plus vaste, sur la rue George, j'ai décidé de vendre mon assortiment de

Monuments en Marbre et Granit aux prix contants.

afin d'épargner les frais de transport. Les personnes qui désirent des monuments trouveront avantageux de venir me faire une visite.

L'Atelier de Marble et Granit de la Cité
R. BROWN, Prop. 26 rue York

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire
Reparer vos Balances
— OU —
INSPECTER vos POIDS
Allez chez le soussigné.

Etampes en Caoutchouc, Scea x, Etampes pour dates et pour étiquettes.
Chèques et Billets en cuivre et en acier.
Presses à Sceaux et Mémorials.
Outillage pour Reliures, Rouleaux, etc.
Etampes en acier.

PRITCHARD ET ANDREWS
GRAVEURS EN GENERAL
No. 175 RUE SPARKS

PLOMBAGE CHAUFFAGE et TOITURES

F. G. JOHNSON & CIE

Ingénieurs et poseurs d'appareils de chauffage, de tuyaux en fer en plomb et travaux en cuivre.
Chantepleurs en cuivre, Valves, *Inspirateurs* et Bouilloires.
Wrenches, Asbestos, Caoutchouc, nettoyeurs de tubes national.
Feutre pour recevoir les tuyaux à vapeur et les bouilloires.
Lieux d'aisence, Eviers et bains, etc.
Couvert en "Canada Plate" et tôle galvanisée.
Agents pour les engins de PEASE combinés à air chaud.

558, RUE SUSSEX, 558
En face de la rue George.

AVIS

Le public est invité, quand il passera sur la rue Sussex, à s'arrêter au No. 512 afin de se procurer une bonne paire de Chaus-sur-s d'Automne à des prix excessivement réduits. Nous voulons, d'ici au Jour de l'An, vendre tout le stock que nous avons actuellement en mains.

P. FARRELL,
No. 512, rue Sussex,
Ottawa.

AVIS

Je soussigné, donne avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par mon épouse, Mde Louis Riopelle, à dater de ce jour, 14 juillet 1888.

LOUIS RIOPELLE,
Eardley Township

CHS. DESJARDINS,

AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER
Hotel RUSSELL, No 26 rue SPARKS
— OTTAWA —

Représente la CITIZEN, département du Feu, la Vie et des Accidents; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe.
Capitaux remis: $40,000,000

Marchand de Boyaux à incendies et toutes espèces de marchandises en caoutchouc commandées reçoivent une attention immédiate.

M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance.

GEORGE COX

LITHOGRAPHE, GRAVEUR,
CLICHEUR et MEDAILLEUR
85 RUE METCALFE
OTTAWA, ONTARIO

LE SOUSSIGNÉ a ouvert un nouveau magasin de **Couvertures** et de **Tailleur** au numéro 88½ rue Lyon et est préparé à vendre à bien bon marché et à donner satisfaction à tous.

WM. B. BRADLEY,
88½ rue Lyon.

LAURENT DUHAMEL

ET AL D.—MARCHE BY.

Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail: moutons, porcs, saucisses, etc Comme par le passé M Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

A VENDRE. Une propriété contenant 50 acres située dans le comté de Russell (12 milles d'Ottawa). S'adresser à E. Bunel, 69 Redpath Ottawa.

A VENDRE. 1,000 cordes de bois franc (sec), de $3.00 à $3 50 la corde, chez RICHARD O'NEIL, en arrière des magasins militaires, Bras du Canal.

ON DEMANDE une jeune fille pouvant tenir un livre de caisse. S'adresser immédiatement au

Bureau du *Canada*.

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, L.L.B.,
(*Successeur de L. A. Olivier*)
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.

BELCOURT & MACCRAKEN
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc,
ONTARIO ET QUEBEC
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON
AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC,
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON.

McIntyre, Lewis & Code
Avocats, Solliciteurs, Notaires.
Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.
Bureau: Au-dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.
Argent à prêter sur propriétés foncières.
A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montréal.
J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.
R. G. CODE. 28-1-88

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, ETC,
Bureau: 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER
Avocat, Solliciteur, Etc.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

M. McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa.

McVEITY ET HENDERSON
AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.
Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.
TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.
BLOC EGAN, RUE SPARKS
vis-à-vis l'Hotel Russell.

Bradley & now
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL
Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENTS POUR LA COUR SUPRÊME ET LES DEPARTEMENTS.
Bureau: 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel
Arthur W. Gundry. F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD
Avocats, Solliciteurs, Etc.
Agents pour la Cour Suprême, le Parlement, les Départements Publics, etc.
ARGENT A PRETER
Bureaux: Scottish Ontario Chambers, Ottawa
Hemptville, Ontario.
JOHN HODGINS GEO. E. KIDD
ALEX. C. RUTHERFORD.

F. F. LEMIEUX
Avocat, Solliciteur, etc, Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements publics.
Bureau: 74½ Rue Sparks, Ottawa.

DR FISSIAULT
—DENTISTE—
COIN des RUES DALHOUSIE et SUSSEX
—OTTAWA—
Heures de bureau: de 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 435 rue Wellington
Agence pour la vente des corsets fits **Star Yatisi** et autres genres.
Linge de corps confectionné sur commande

ACHETEZ VOTRE PAIN, TARTES, PAIN DE VIENNE, à la **Boulanger.e Union.** D. LEE, propriétaire. Pain à 9 cents.
216—RUE DALHOUSIE—216

MLLE COLLINS A toujours en mains un assortiment complet d'articles de mode à très bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa

JOHN KERRIGAN
PLOMBIER SANITAIRE
Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage.
No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART
Arpenteur provincial et ingénieur civil, bureau audessus de la pharmacie MacCarthy, 284 rue WELLINGTON, Ottawa.

WALKER, McLEAN & BLANCHET
AVOCATS
Solliciteurs, Procureurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc., Etc.
No. 34½ RUE REGIN, OTTAWA.
(Devant le Russell).
W. H. Walker D. L. McLean, C. A. Blanche